

## **Assemblée Générale de l'AMAP des paniers de Nizerel vendredi 14 octobre 2022 à Nizerel**

Bonjour à toutes et tous, et merci au GAEC de Nizerel qui nous accueille cette année encore dans sa ferme pour ce rendez-vous annuel.

Bienvenue aux nouveaux producteurs de l'AMAP, le Jardin Burgonde et à Nadine Chavanel qui a créé son entreprise de transformation de légumes : nous découvrirons tout à l'heure leurs productions.

Nous accueillons Mme Bijoux qui représente Mr A.Philippe, Proviseur du lycée de l'horticulture et du paysage de Tournus.

Nous excusons l'absence de Mme Emilie UNIA, maire de St Bénigne et Mme Huguette PANCHOT, maire de Sermoyer.

### **1) Bilan d'activité, bilan moral**

Quelques chiffres pour démarrer cette assemblée :

**2006-2022** : l'AMAP des Paniers de Nizerel existe depuis 16 ans ; les deux sites de livraison, St Bénigne et Tournus, accueillent chacun 104 familles ; donc, en 2022, un total de 208 adhérents ; les adhésions se maintiennent autour de 200 depuis 2017.

Le chiffre d'affaires (ou volume d'échanges) des **contrats** atteint : **185 868 €**; précisons que ce total est incomplet, car un chiffre d'affaires n'a pas été comptabilisé, n'ayant pas été communiqué à temps.

Si l'on compare les chiffres d'affaires des mêmes contrats par rapport à 2021, il y a une légère baisse de 5,5 % ; peut-on la comparer à la baisse de 7 % du nombre d'adhérents ?

Les **commandes groupées** comme les oranges, le riz, châtaignes, noix, fruits, fromages, représentent un chiffre d'affaires de : **17 320 €** ; ce chiffre a quasiment doublé par rapport à l'année dernière du fait d'importantes commandes d'oranges et plus de diversité de produits proposés.

Au total, le chiffre d'affaires est de : **208 188 €**

L'AMAP de Nizerel adhère au **réseau régional** Auvergne-Rhône Alpes (AURA), qui regroupe environ 300 AMAP et 900 producteurs.

Ce réseau est membre du **réseau inter-régional** MIRAMAP ; la cotisation annuelle réglée par les adhérents est versée presque en totalité aux réseaux (sur 17 €, 14 € pour le réseau régional et 1€ pour le MIRAMAP).

Participer à ces réseaux permet de favoriser l'essaimage des AMAP et d'outiller les AMAP dans leurs activités. Ex, pendant toute la période covid, le réseau régional nous a fourni les informations sur les protocoles à mettre en place, donné les moyens de continuer à fonctionner en intervenant auprès des préfetures.

A l'issue de l'AG de l'année dernière s'est constitué un groupe de travail pour réfléchir sur la question de l'engagement de l'AMAP pour l'accès à une alimentation saine pour tous. Des problèmes d'organisation n'ont pas permis au groupe d'avancer sur ce sujet.

Pour rappel, le fonctionnement par référent mis en place dès le début au sein de l'AMAP implique des contacts réguliers entre paysans et membres du bureau ; quand c'est nécessaire, des informations sont communiquées aux adhérents par l'info-lettre. Il y a eu quelques envois de ce type ; ils doivent sans doute être plus réguliers et à l'avenir peut-être sous une autre forme.

Avant le démarrage de la nouvelle saison, deux sujets - la sécheresse de cette année d'une part, l'inflation galopante d'autre part - nous ont poussé à organiser deux rencontres avec les producteurs, à la suite du temps de livraison à Nizerel (pour éviter des réunions supplémentaires). Prendre le temps d'échanger en rassemblant plusieurs producteurs et des membres du bureau nous a permis de faire émerger quelques problématiques et quelques débuts de solutions. Nous comptons renouveler cette initiative en cas de besoin.

## 2) Bilan financier

<b>BILAN FINANCIER 2021-2022</b>				
			<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Adhésions:				3 281,00 €
Cotisation Amap Aura		2 955,00 €		
Adhésions tardives				278,00 €
Frais tenue de compte		92,47 €		
Frais AG		120,50 €		
Frais fête		80,00 €		
<b>TOTAL</b>		3 247,97 €		3 559,00 €
<b>Excédent 2020-2021</b>		311,03		
<b>TOTAL</b>		3559		3559
<b>Solde en banque au 30/09/2022</b>	<b>2 112,16 €</b>			
<b>Solde en caisse</b>	<b>147,50 €</b>			

## 3) Votes

- du bilan d'activité et bilan moral : « pour » à l'unanimité
- du bilan financier : « pour » à l'unanimité

#### 4) Élections du conseil d'administration

- Brigitte Faur-Perdigou se retire du CA
- Jean Ledugne se présente
- les autres membres du CA se représentent

Vote : « pour » à l'unanimité

Les membres du CA 2022-2023 sont les suivants :

Maryvonne Berthoud, Pascale Brice, Thierry Colinet, Suzy Enault, Caroline Guenard, Philippe Fournier, Evelyne Hennique, Françoise Labaune, Eric Lecoffre, Jean Ledugne, Karelle Lepoitevin, Isabelle Magdinier, Christian Nicollet, Stéphanie Ruget, Danièle Sellenet.

#### 5) La parole des producteurs

- Nadine Chavanel présente son activité de transformation de légumes ; des commandes ponctuelles seront organisées plusieurs fois dans l'année.
- Aurélie du Jardin Burgonde propose un contrat pour des livraisons de pleurotes environ une fois par mois, pendant 6 mois, d'octobre à mai.
- Olivier Roux a repris la ferme de ses parents depuis janvier 2022. Il poursuivra l'activité de la ferme et a un projet de produits transformés. Le contrat « volailles » redevient semestriel, pour simplifier les ajustements entre commandes et poids réellement livrés.
- Anne Laure Bontemps de la ferme des Muses (produits laitiers de vache). Productrice à l'AMAP depuis 3 ans qui a soutenu son activité dès son installation. Pas de changement de tarifs pour les nouveaux contrats, l'alimentation de ses bêtes est assurée par ses cultures, encore suffisantes. Anne Laure tente de se passer le plus possible des emballages en plastique ; des essais sont en cours pour des emballages en verre pour les faisselles. Par ailleurs, une nouveauté sur les nouveaux contrats : « le fromage du moment » fromage surprise, en fonction de la saison et des disponibilités des matières premières.
- Antonin Masi (pains) : augmentation du nombre de contrats sur la dernière période. Antonin nous informe du départ de son collaborateur dont il a dû se séparer du fait des difficultés à travailler ensemble. Antonin réorganise toute sa production et s'excuse auprès des amapiens des retards, erreurs, absences .... constatés au cours de ces derniers mois. Pour information, le label « Nature et progrès » a permis à l'agriculture biologique d'être reconnue ; les contrôles des producteurs sont effectués par des groupes locaux, composés de producteurs et de consommateurs.
- Benoît Perdrix (la ferme du Sorbier, viande) signale une production de céréales faible du fait de la sécheresse cet été. Dans les nouveaux contrats, des commandes en grosse quantité (1/2 ou 1/4 porc par exemple) évitent les nombreux emballages qui impactent lourdement les prix de revient.
- GAEC de Nizerel (Lionel et Janine Chavanel, Elise Lepoutre et Stéphane Mille plus un salarié:Julien Favier) : même si les arrosages, dans des conditions très contraignantes, ont pu « sauver » certaines productions, il n'a pas été facile de protéger les plantes avec les grosses chaleurs. Globalement une belle récolte mais dans des conditions éprouvantes pour les producteurs. Une légère augmentation (3 %) est appliquée sur les contrats de 2022-2023.

➤ Sollicitée pour présenter le lycée de l'horticulture et du paysage de Tournus, qui accueille les distributions de l'AMAP, Madame Bijoux, gestionnaire du lycée et amapienne, a détaillé l'enseignement qui y est dispensé et rappelé les accords entre le lycée et l'AMAP pour le bon déroulement des distributions.

**6) Temps de débat** sur l'agriculture paysanne confrontée au dérèglement climatique, à la conjoncture économique, et sur les difficultés des producteurs et des amapiens à s'adapter.

Deux conclusions ressortent du débat :

➤ un groupe de travail se constitue pour réfléchir à une participation à AMAP en fête, et de manière plus générale pour proposer des actions pour faire connaître l'AMAP et les solutions mises en œuvre par l'agriculture bio. Pour rejoindre ce groupe, envoyez un mail au bureau de l'AMAP, nous vous ajouterons à la liste des membres du groupe.

➤ pour améliorer la **communication** entre producteurs et amapiens :

les référents veilleront à faire connaître les difficultés des producteurs à mesure qu'elles se présentent afin d'expliquer le contenu des paniers ;

il faut aussi structurer une présence sur le net en améliorant la newsletter : blog, facebook, etc..

L'assemblée s'est terminée à 21h30, avec la signature des contrats et le verre de l'amitié.